

NATIONS

• ACTUALITÉS •

Déclaration officielle

Extraits du discours du ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, dans le cadre de la réunion des ministres des Affaires étrangères du G-8, à Cologne, en Allemagne, le 9 juin 1999

Ces derniers jours, nous avons, ensemble, amorcé le début du règlement du conflit au Kosovo. Cette région constitue un bon exemple de la crise sur le plan de la sécurité humaine que connaît le monde en cette fin de siècle et marque également un tournant dans les affaires mondiales, un moment où la sécurité des personnes occupe une place de premier plan et impulse l'action.

Plus de 80 p. 100 des conflits survenus récemment ont été des conflits intra-étatiques. Quatre-vingt-dix pour cent des victimes de ces conflits ont été des civils qui trop souvent, ont été la cible d'une violence délibérée. Réfléchissons un instant aux répercussions sur les enfants des conflits violents de la dernière décennie : 2 millions d'enfants morts et 4 millions d'enfants handicapés.

Au fur et à mesure qu'elle acquiert une nouvelle importance dans les affaires internationales, la sécurité humaine met en relief les contradictions avec les normes actuellement en vigueur. D'aucuns s'inquiètent de ce qui leur paraît être une tension entre la sécurité nationale et la sécurité humaine. En réalité, ces deux concepts sont complémentaires et ils ne s'excluent pas l'un l'autre. Dans les faits, l'augmentation de la sécurité humaine de la population renforce la légitimité, la stabilité et la sécurité d'un État.

La norme de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États demeure fondamentale pour la paix et la sécurité internationales [...]. Cela étant, dans les cas de violations extrêmes, similaires à celles dont nous avons été témoins au Kosovo et au Rwanda, entre autres, le concept de souveraineté nationale ne saurait avoir valeur absolue. La perpétration d'un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité constitue sans conteste une norme [d'intervention].

Ce qu'il faut prendre en compte, c'est que notre monde change et que le Conseil de sécurité des Nations Unies ne peut pas rester indifférent lorsque se produisent les divers conflits violents dont nous avons été témoins, par exemple au Sierra Leone, au Soudan et en Angola.

Je pense que la paix et la sécurité, à l'échelle nationale, régionale et mondiale, ne sont réalisables que si elles s'appuient sur la sécurité humaine. ●

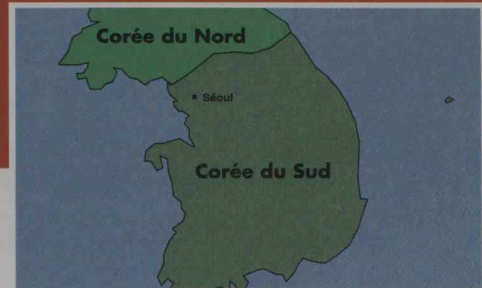


Le ministre Axworthy à la réunion des ministres des Affaires étrangères du G-8

Pour la version intégrale du discours, visitez le site Web du MAECI (www.dfait-maeci.gc.ca) et cliquez sur « Publications », ou communiquez avec le Service des relations avec les médias au (613) 995-1874.



photos : CANAPRESS



République de Corée

La visite du président Kim élargit et approfondit les relations entre le Canada et la Corée

La première visite officielle au Canada du président de la Corée, Kim Dae-jung, du 4 au 6 juillet, a offert une excellente occasion de renforcer le partenariat qui existe entre les deux pays. Plusieurs ententes ont été signées durant la visite, notamment dans les secteurs des télécommunications, de l'environnement et de la coopération militaire. Les deux pays ont également exploré la possibilité de collaborer sur des projets destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La présence du Canada en Corée date de la fin du XIX^e siècle, lorsque des missionnaires canadiens y ont joué un rôle important en matière d'éducation et de santé. Sur le plan officiel, cette présence remonte à 1947, année où le Canada a été membre de la Commission des Nations Unies chargée de la surveillance d'élections libres. Un chapitre plus sombre des relations canado-coréennes s'est écrit pendant la guerre de Corée, de 1950 à 1953. Sous le commandement de l'ONU, 28 000 soldats canadiens (le troisième contingent en importance) ont participé à cette guerre et 516 d'entre eux y ont perdu la vie.

Le Canada a reconnu officiellement la République de Corée en 1949 et a ouvert une ambassade à Séoul en 1973. Depuis, les relations n'ont cessé de se développer. La Corée arrive au troisième rang des marchés d'exportation les plus importants du Canada dans la région Asie-Pacifique. En 1997, le commerce bilatéral avait atteint près de 6 milliards de dollars et était à peu près équilibré. Toutefois, les exportations canadiennes ont baissé en 1998, et ce, principalement en raison de la crise économique qui a frappé l'Asie. Il y a cependant des signes de reprise maintenant.

Dans d'autres domaines, comme l'éducation et le tourisme, l'avenir semble fort prometteur. La Corée du Sud est actuellement la plus importante source d'étudiants de la région Asie-Pacifique au Canada. Quelque 8 000 étudiants coréens fréquentent des institutions canadiennes, injectant environ 160 millions de dollars dans l'économie canadienne. Un autre 8 000 étudiants viennent au Canada chaque année pour de courts séjours d'études et pour des stages de formation, contribuant ainsi un autre 50 millions de dollars à l'économie.

Dans le secteur touristique, la Corée du Sud est devenue la troisième plus importante source de touristes de la région Asie-Pacifique après le Japon et Hong Kong. La levée des restrictions sur les visas de visiteurs coréens en 1994, suivie de l'établissement de liaisons aériennes directes régulières avec la Corée par Air Canada à partir de Toronto et Vancouver, ont provoqué un accroissement phénoménal de touristes coréens, lesquels sont passés de 40 000 à près de 200 000 l'an dernier.

Sur le plan politique, le premier ministre Chrétien a fermement exprimé son soutien à la « politique d'engagement » de la Corée visant à normaliser les relations avec le Nord. Il a ajouté que la poursuite de la paix et de la sécurité par la Corée dans la péninsule coréenne est dans l'intérêt de la communauté internationale. Le premier ministre a en outre félicité le président Kim pour la lutte personnelle qu'il mène pour défendre les droits de la personne et la démocratie dans son pays. ●

Pour de plus amples renseignements sur le partenariat entre le Canada et la Corée, visitez le site Web du premier ministre (pm.gc.ca) et cliquez sur « Publications », ou communiquez avec le Service de presse du BPM au (613) 957-5555. Vous pouvez également consulter le site Web du MAECI (www.dfait-maeci.gc.ca) et cliquer sur « Asie-Pacifique ».